Monsieur le Préfet de région

 Lieu, date

Monsieur le Préfet de région,

Par la présente, nous souhaitons solliciter une audience auprès de votre cabinet le samedi 3 février 2024, afin d’échanger sur la filière police municipale et l’arrêt des négociations.

Cela fait maintenant plusieurs mois que le dialogue social était engagé avec Madame la ministre, Dominique FAURE, au sujet des enjeux sociaux relatifs à la Police Municipale et Gardes Champêtres.

Nous aspirions à une négociation capitale fixée en présence de Madame la ministre, le 12 janvier ; ce rendez-vous s'annonçait décisif pour l'avenir de notre profession.

Cependant, le gouvernement, ayant procédé à un remaniement, cela a conduit à l'annulation de notre rendez-vous tant attendu, précipitant ainsi l'arrêt des négociations. Plus accablant encore, nous nous retrouvons désormais sans aucun interlocuteur ministériel pour représenter les intérêts de la fonction publique territoriale.

Comme vous le savez, sur les quinze dernières années, l’évolution considérable des missions de cette filière n’est pas sans conséquence sur les conditions de travail et la sécurité des policiers municipaux.

L’investissement sans faille de nos collègues n’est plus à prouver, ils l’ont toujours démontré, qui plus est, lors des différents événements mettant en danger la sécurité de nos concitoyens.

C’est pourquoi, dans le contexte actuel, la fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE et sa section FO Police Municipale, ne peuvent rester sans réaction. Nous appelons donc à la grève et aux rassemblements devant les préfectures régionales, le 3 février, afin de faire entendre notre mécontentement.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous accorder une audience pour discuter en détail de ces enjeux primordiaux, pour faire remonter au gouvernement l’attente des 25.000 Policiers Municipaux de France.

Nous vous remercions par avance pour l’attention que vous porterez à notre demande, et nous nous tenons à votre disposition pour convenir de l’heure du rendez-vous, le 3 février, pour notre rencontre.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet de région, l’expression de notre haute considération.

 Le (la) secrétaire du syndicat